

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 11 MARS 2024

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux du 8 janvier et du 12 février 2024;
4. Période de questions réservée au public;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement;
6. CDSM; carte touristique;
7. Loisirs; rapport du Carnaval;
8. Église;
9. Emploi de voirie;
10. Adoption du règlement sur le traitement des élus;
11. Avis de motion et adoption de projets des règlements;
 1. Plan d'urbanisme : Îlots de chaleur;
 2. Zonage : Milieux humides de canards illimités;
12. Soumissions;
 1. Fauchage ;
 2. Balayage des rues;
13. Évaluation de l'administration;
14. Protocole pour l'entretien de la Halte paysagère;
15. Semaine de la relâche : salaires;
16. Terminal pour paiements;
17. Demande de la Régie;
18. Entente avec la SPA;
19. Reddition de comptes PAVL ;
20. Paiement des comptes :
 1. Comptes payés;
 2. Comptes à payer;
21. Bordereau de correspondance;
22. Rapports :
 1. Maire;
 2. Conseillers;
 3. Directrice générale;
23. Varia;
24. Période de questions réservée au public ;
25. Évaluation de la rencontre;
26. Levée de la séance.

**Édith Rouleau,
Directrice générale et
greffière-trésorière
06-03-2024**